



Votation fédérale du
30 novembre 2014

Initiative sur l'or
Sauver l'or de la Suisse

Texte de l'initiative

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 99a (nouveau) Réserves d'or de la Banque nationale suisse

1 Les réserves d'or de la Banque nationale suisse sont inaliénables.

2 Elles doivent être stockées en Suisse.

3 La Banque nationale suisse doit détenir une part importante de ses actifs en or. La part de l'or ne doit pas être inférieure à 20 %.

Pourquoi cette initiative ?

Notre Banque Nationale Suisse a vendu une part importante de son or au début des années 2000, et cet or aurait aujourd'hui une valeur bien supérieure

Lorsque l'Allemagne a voulu récupérer ses réserves d'or placée en dépôt auprès de la FED il est apparu que ces réserves n'étaient plus là physiquement

Le fait de maintenir le taux plancher avec l'EUR a conduit à une augmentation assez brutale de la taille du bilan de la BNS générant de l'inquiétude auprès d'une tranche de la population

Pourquoi cette initiative ?

Notre Banque Nationale Suisse a vendu une part importante de son or au début des années 2000, et cet or aurait aujourd'hui une valeur bien supérieure

Lorsque l'Allemagne a voulu récupérer ses réserves d'or placée en dépôt auprès de la FED il est apparu que ces réserves n'étaient plus là physiquement

Le fait de maintenir le taux plancher avec l'EUR a conduit à une augmentation assez brutale de la taille du bilan de la BNS générant de l'inquiétude auprès d'une tranche de la population



Un remède pire que le mal !

Les réserves actuelles d'or de la BNS s'élève à environ 5 % pour une taille de bilan de 750'000 millions de CHF (arrondi). Devoir acheter brutalement pour 110'000 millions de CHF d'or conduirait à une explosion de l'or sur les prix du marché et la BNS payerait son or à des prix exorbitants

Une fois l'opération effectuée selon les contraintes de l'initiative, l'or commencerait de re-descendre progressivement à des niveaux de prix proches des actuels et ainsi la BNS n'aurait de nouveau plus 20 % de son bilan en or !

Par contre, une fois le tout stabilisé si l'or venait à monter sérieusement la BNS n'en trouverait presque aucun avantage puisqu'il est inaliénable selon les termes de l'initiative.

L'initiative met gravement en péril la capacité de la BNS à assurer sa mission principale soit la stabilité des prix dans notre pays.

La conséquence ultime !

Si l'initiative venait à être acceptée, la BNS ne serait très vraisemblablement plus en mesure de garantir le taux de change plancher avec l'EUR.

Notre monnaie s'envolerait, et nos industries d'exportation seraient contraintes de délocaliser massivement.

Bon à savoir

Même dans les rangs de la fraction parlementaire UDC
aux chambres fédérales l'initiative ne convainc pas !

Merci pour votre attention

A votre disposition pour toute question

Laurent JOSPIN

Membre du comité directeur national

Courriel : laurent-david.jospin@vertliberaux.ch

Site personnel : www.ouvrirlesyeux.ch